

Réunion parents de rentrée

Mardi 18 septembre 2018

Présentation : Mme Dallier

CP/CM2 : 8 CP ET 14 CM2

Je suis accompagnée en classe de Nadya Aziki , auxiliaire de vie scolaire AVS d'un élève à besoin particulier.

Programmes scolaires :

Tenue d'enseigner les nouveaux programmes au cycle 3 (CM1, CM2 et la 6^{ème}) réforme 2016 avec les modifications de 2018.

FRANCAIS :

LECTURE :

Le travail le plus important : lire beaucoup, devenir un lecteur polyvalent et autonome, être capable de lire et comprendre des textes documentaires, narratifs et toutes sortes d'autres textes.

Par exemple : un mot difficile est déchiffré la première fois, la lecture sera automatisée une fois que l'on aura rencontré ce mot plusieurs fois. La lecture apporte beaucoup pour l'orthographe.

- **Lecture suivie** : toute la classe lit le même livre en classe et à la maison selon un rythme imposé, séances de travail en classe (dans la mesure du possible) sur certains aspects du livre : les personnages, l'intrigue, le dialogue, des passages plus compliqués...

- **Lecture support (PICOT)** : on part de la lecture d'un extrait de littérature de jeunesse pour travailler en grammaire, en vocabulaire.

Pour diversifier les supports et donner l'envie de lire à tous les enfants : la classe est abonnée à image Docs (coopérative de l'école) , bibliothèque dans la classe, et emprunts de livres à la bibliothèque de l'école lors de vacances

ECRITURE :

Rédactions variées en relation avec la lecture/ vie de classe/ picot : faire un résumé, décrire un personnage, écrire un poème, inventer une recette....

Copie quotidienne : problème du jour, leçons, poésies. Si trop d'erreurs de copie, les enfants devront recommencer

LANGAGE ORAL :

Compréhension des textes lus.

Récitation de poésies : classeur de poésies au choix 12 points : 1 semaine pour copier, 1 semaine pour l'apprendre et 1 semaine pour passer.

Ex : 12 points minimum à faire avant une date fixée : 2 moyennes à 6 points, une moyenne à 8 points et une très facile à 4 points, une seule mais plus longue à 12 ou 14 points...

Les enfants s'inscrivent sur un tableau pour choisir leur date de récitation. Ils copient la poésie en classe ou à la maison et font une illustration. Des poésies plus difficiles seront rajoutées dans le classeur dans l'année.

Exposés en sciences ou géographie et selon les thèmes étudiés en classe, plutôt vers la fin de l'année.

ETUDE DE LA LANGUE : Grammaire, Lexique, Vocabulaire, orthographe :

Méthode Picot qui aborde toutes les notions de manière « spiralaire » : c'est-à-dire qu'au lieu de faire traditionnellement la leçon sur un thème puis les exercices d'application et on passe à la leçon suivante... avec cette méthode, on revient tout le temps sur les mêmes notions en complexifiant au fur et à mesure. On part d'un texte vidéoprojeté, questions de compréhension (texte qui est à préparer tous les vendredis pour le lundi suivant avec questions dans le cahier de brouillon) puis on effectue des transformations : changer le temps, la personne..., on travaille sur les phrases (chercher les verbes, les sujets... mettre la phrase à la forme négative) et les mots du texte (nature, familles de mots, homonymes.)

Exercices à l'oral et au tableau ensemble puis exercices individuels sur le cahier du jour (ROUGE)

Apprentissage de mots pour enrichir l'orthographe lexical et le vocabulaire, dictées flash 3 fois par semaine pour s'entraîner et se donner des stratégies, une dictée bilan par semaine. Pour progresser, il faut apprendre : à se relire efficacement + à trouver et corriger ses erreurs.

Supports : petit cahier rouge pour les exercices et les textes dans un porte vues bleu pour picot, leçons cahier bleu et dictées flash dans le cahier du jour et les bilans à signer (en général le lundi pour le mardi dans le lutin des évals). Toutes les deux semaines à signer dans le cartable. Leçons = petit **cahier bleu**.

MATHEMATIQUES :

Petit cahier de **leçons vert**. Livre utilisé conforme aux nouveaux programmes

Exercices sur l'ardoise et exercices d'entraînement dans le cahier du jour rose.

Manuel « A portée de maths » Activités de manipulation avec matériel ou « jeux » de maths. Révision en début d'année : nombres jusqu'à milliard, addition, soustraction, lire l'heure, mesure de longueur, vocabulaire de géométrie, symétrie, parallèles et perpendiculaires

Puis approfondissement du CM1 et « nouvelles notions » :

Les fractions, les nombres décimaux, la proportionnalité

La division, les opérations sur les décimaux

Polygones, cercles et construction de figures de plus en plus complexes, solides

Mesures de durées, masses, contenances, aires

Rallye Maths avec une classe de sixième du collège (1 ou 2 épreuves à réaliser où les cm2 et les 6èmes travaillent ensemble) en espérant que ce soit possible car avec le double niveau.

HISTOIRE-GEO-SCIENCES :

En général, une leçon est faite en une séance. Donc d'une semaine à l'autre, ils ont la leçon à apprendre.

Après qq's séances une évaluation est prévue. (Délai une semaine au min) Pas d'apprentissage de « par cœur » (sauf le lexique). Valoriser la compréhension des textes et qq's dates et personnages. Vérification des leçons par un système d'interrogation avec 10 questions sur le thème.

Pour les sciences, programmation spiralaire qui est commune aux cm1 et cm2.

Période 1 : l'air et le tri des déchets (d'où la visite du Sidompe le 20.09)

EPS :

Natation pour les cm2 de Jeantet le mardi après-midi toute l'année avec les CE2. Seule une dispense médicale est prise en compte. En alternance Mme Jouanjus ou moi accompagnerons à la piscine les CE2 et les CM2 et l'autre enseignante restera avec les CP et les CE1.

Pour les sports avec les éducateurs de la ville, on fera rugby au premier trimestre avec Yoann (stade Barran), Hand-Ball au deuxième trimestre avec Medhi au Palais des sports et badminton avec Estelle au Palais des Sports.

Diverses manifestations sportives : foulées de plaisir, rencontres sportives (athlétisme) et peut être une avec le collège.

Musique et arts visuels :

Chorale de cycle 3, jour non défini encore. Chorale commune à l'école en fin d'année.

Arts visuels : études d'œuvres et d'artistes et essais de techniques : pastels, encre, peinture, fusain, papier...
Travail sur le prénom pour commencer.

Evaluations et suivi par les parents :

Evaluations diagnostiques de début d'année, pourcentages de réussite en maths et en français.

Livrets d'évaluations 2 fois dans l'année avec une remise aux parents en main propre à la mi-décembre (semaine avant les vacances)

Evaluation continue en général et de temps en temps évaluations sous forme de contrôle de connaissances ou de compétences à l'écrit. Toute évaluation est à signer et sera dans le porte vues.

Choix de 3 « notes » : A (atteint), PA (partiellement atteint) et NA (non atteint)

En général, au delà de 75% de réussite, on considère que la notion est acquise (sauf en orthographe 85%)

Signature de tous les mots du carnet et du comportement le weekend. Attention aux oublis et devoirs non faits, sanctionnés par la perte de points.

Aucun matériel ne doit être oublié à la maison et garder de la réserve de matériel d'avance.

Règlements et « note » de comportement :

Tableau de comportement (feuille) dans la pochette jaune : couleur à la fin de la semaine à signer. C'est comme un permis à points. Votre enfant doit respecter les règles à l'école et de la classe. S'il ne les respecte pas, il perd des points.

Si l'enfant a 10 points, il peut au bout de trois semaines consécutives gagner un bonus (qui peut lui donner accès à des récompenses (10 bonus))

Le « Nouveau » Règlement intérieur de l'école plus tard après vote du conseil d'école.

Devoirs :

Débat sur les devoirs écrits est présent. Volonté de les préparer au mieux à la 6^{ème}.

Donnés dans la mesure du possible en avance d'une semaine sur l'autre, ou au moins qqs jours.

Devoirs : leçons et poésies à apprendre, mots d'orth à apprendre, lecture, qqs exercices de maths.

Par contre, tous les vendredis en alternance les cahiers sont à corriger (signature une fois sur deux). Ils doivent se corriger et faire les exercices qu'ils n'ont pas eu le temps de faire en classe.

APC : Activités pédagogiques complémentaires

Cela peut être un temps d'aide personnalisée, un temps d'aide au travail personnel, un temps d'activités en lien avec le projet d'école.

APC proposé le mardi et jeudi à 11h30 jusqu'à 12h20.

Activité facultative soumise à accord écrit des parents qui autorisent l'enfant à participer aux activités sur une période déterminée. Les enfants « sélectionnés » par la maitresse ont une feuille à remplir dans le carnet. Le choix de la 1^{ère} période s'est fait en fonction des évaluations diagnostiques.

Coopérative :

Mot pour don coopérative a été collé. Je remercie tous ceux qui ont déjà donné.

La coopérative permet « d'améliorer le quotidien de la classe »

Don facultatif mais qui permet de payer toutes les sorties et petites dépenses de l'année.

En conseil de classe, ils ont la possibilité de proposer l'achat de matériel pour la classe.

Communication avec la maitresse et divers :

Toute absence doit être justifiée par le biais des billets situés au milieu du carnet. Attention aux codes couleur. L'élève aura dans une pochette tout le travail qui aura été fait pendant son absence et devra « se mettre à jour » seul. attention au retard. La ponctualité est importante. Chaque retard devra aussi être justifié.

Des documents peuvent être mis dans la pochette jaune de votre enfant. Rappel sur les assurances : il doit y avoir inscrit INDIVIDUELLE ACCIDENT ET RESPONSABILITE CIVILE OBLIGATOIREMENT.

RDV sur demande uniquement. En général, disponible le matin (8h), sur le temps de midi et qqs soirs. (pas le vendredi)

En cas de désaccord (avec une punition, problème ou leçon), venir en parler, ne pas discréditer les adultes de l'école devant l'enfant svp. Souvent, les parents n'ont que la version de leur enfant et n'ont pas tous les faits, se renseigner auprès des maitresses.

Quand un enfant se blesse et est soigné, il y a un mot dans le carnet, je vous appelle en cas de grosse bosse (notamment tête) ou de blessure, c'est pour vous prévenir au cas où vous ne verriez pas le mot.

Rappel : les enfants ne sont pas autorisés à prendre des médicaments à l'école sauf si vous avez fait un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.

Les enfants ont le droit d'avoir une petite bouteille d'eau ou une gourde en classe pour boire. C'est plus pratique que les incessants allers retour au robinet qui gênent le travail surtout quand il fait chaud.

Blog d'école avec le blog de la classe. Moments privilégiés qu'on partage. Possibilités de faire des commentaires pour dynamiser le blog. (Mot a été mis vendredi dernier, attente des autorisations pour publier les photos)

Anniversaires fêtés regroupés avant chaque période de vacances : Août, septembre et octobre seront fêtés le jeudi 18 octobre si les élèves le souhaitent.

Collège :

Collège de secteur : Blaise Pascal.

Portes ouvertes en juin

Réunion de présentation du collège soit le vendredi 25 janvier soit le vendredi 1^{er} février (à ce jour nous ne connaissons pas l'organisation) par le principal et le principal adjoint, qui ont changé cette année.

Dossiers sont à compléter vers avril, puis notification de passage sont en juin. Il faudra aller s'inscrire au collège directement. Pour les élèves qui ne dépendent pas de notre collège (adresse), les feuilles d'inscription arrivent dans les mêmes délais. L'année dernière, il y a eu très peu de dérogations.

Sorties confirmées

Besoin d'accompagnateurs lors des déplacements éloignés (rugby, cinéma ...) sinon annulation

-Ecole et cinéma : 3 films, pas encore les dates, à l'Espace Noiret des Clayes (déplacement à pieds)

Pour rappel, sur le tableau, vous me proposez des dates que je confirme. Merci de le respecter.

Projets :

- École et cinéma : demande de participation à hauteur de 50% sera demandée (donc 3€)
- Partenariat avec le collège en maths (à confirmer)
- Sidompe : 20.09.2018
- Intervention SNCF : 8.11.2018
- Compagnie de théâtre courant décembre janvier.